

Certificat

Les Champions de la Croissance 2022

Les Echos et Statista

décernent à

CABINET CLEMENT JEAN-PASCAL

la distinction

« Champion de la Croissance 2022 »

Le palmarès des Champions de la Croissance 2022 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leur siège en France et ayant réalisé entre 2017 et 2020 une croissance significative de leur chiffre d'affaires.

Critères minimaux à respecter pour figurer au palmarès :

- Avoir généré au minimum 100 000 euros de chiffre d'affaires en 2017
- Avoir généré au minimum 1 500 000 d'euros de chiffre d'affaires en 2020
- Être indépendant (ne pas être filiale ou succursale d'une autre entité)
- Avoir une croissance principalement interne sur la période 2017 – 2020
- Avoir son siège en France



Nicolas Barré

Directeur de la Rédaction chez Les Echos



Dr. Friedrich Schwandt

Président-Directeur Général Statista

Précisions : Les Echos n'attribue le label que sur commande individuelle et exclusivement aux entreprises primées « Les Champions de la Croissance 2022 ». La sélection résulte exclusivement de critères d'évaluation définis par Statista, l'un des plus grands portails de statistiques internationaux. Les Echos et Statista déclinent toute responsabilité quant à l'exhaustivité de la liste des entreprises retenues afin d'établir le palmarès des Champions de la Croissance. La publication de ce certificat et du logo « Les Champions de la Croissance 2022 » à des fins de communication interne ou externe est soumise à l'acquisition préalable d'une licence d'exploitation auprès de Statista. Enquête publiée dans le magazine Les Echos Week-End.